



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 février 2025

NOMS	Fonctions	Présents	Absents Excusés	Absents	Procurations
ARDISSON Jean-Claude	Conseiller		X		Jérôme MILLET
BLAIN Bruno	1 ^{er} Adjoint	X			
CORNAND Jean-Jacques	2 ^{ème} Adjoint	X			
DRAMAIX Jean-Guy	Conseiller	X			
DUMAS Chantal	Conseillère		X		Laurence MARCHAL
LUCIANO Luc	Conseiller	X			
MARCHAL Laurence	Conseillère	X			
MILLET Jérôme	Conseiller	X			
MORIN Catherine	3 ^{ème} Adjointe	X			
NOUVEL Alain	Conseiller	X			
THIRIOT Christian	Maire	X			

Ordre du jour :

- Approbation du PV DU 13.12.2024.
- Délibération modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel).
- Décision à prendre sur convention pour branchement sur réseau public d'assainissement collectif.
- Décision à prendre pour signature d'un bail précaire pour la location d'une pièce du logement communal.
- Décision à prendre sur subvention exceptionnelle en soutien à la population de Mayotte.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte. Le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Laurence MARCHAL est désignée Secrétaire de séance.

➤ **Approbation du PV séance du 13.12.2024**

Adopté à l'unanimité

➤ **Délibération modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel).**

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il y a lieu de modifier l'ensemble des composantes du RIFSEEP du fait de la promotion de Marilyn VAN KLEEF se traduisant par un emploi de la catégorie B (rédactrice territoriale) occupant des fonctions de Secrétaire générale de mairie. Avec cette promotion, les montants maximums d'attribution des éléments du salaire (IFSE et CIA) ne sont plus les mêmes.

Le Conseil municipal approuve l'évolution évoquée ce qui permet à Mr le maire d'officialiser, par arrêté, cette évolution assortie d'une période d'essai de 6 mois.

Adopté à l'unanimité

➤ **Décision à prendre sur convention pour branchement sur réseau public d'assainissement collectif.**

Décision reportée au Conseil municipal de mars.

➤ **Décision à prendre pour signature d'un bail précaire pour la location d'une pièce du logement communal.**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il s'agit de mettre à disposition d'un résident, une pièce du logement vacant pour y entreposer des meubles. La location matérialisée sous forme d'un bail précaire (100 €/mois) permet l'entrepôt des meubles achetés dans l'attente de l'achèvement des travaux de construction du résident en cours.

Adopté à l'unanimité

➤ **Décision à prendre sur subvention exceptionnelle en soutien à la population de Mayotte.**

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € en soutien à la population de Mayotte. Versement effectué à Groupe de Secours Catastrophe Français.

Adopté à l'unanimité

➤ **Questions diverses.**

- Signaler au Département la présence d'un arbre mort en bordure de la route départementale 523. La coupe de cet arbre revient au propriétaire du terrain.
- Réparation de la canne à eau au pont des « Granges » prise en charge par le tiers responsable des dégâts.
- Accessibilité des parcelles B-885 & B-1274 bénéficiant d'un CU lieu-dit « Les Jonchiers » par le chemin rural N°2.
- Début des travaux sur le réseau d'eau programmés par le RAO à la Bâtie 2^{ème} quinzaine de mars : infos aux riverains.
- Autres points évoqués : envisager la mise en place d'une citerne d'eau secteur Guinguette (devis à demander) – affaissement de la RD523 secteur Retrache : l'Équipement est alerté – curage des fossés en cours – dates des réunions à prévoir :
 - 13 mars, Commission Finances et Budget
 - 14 mars, Commission des Impôts
 - 20 mars : Commission Urbanisme
 - 27 mars : Conseil municipal à 18h30, consacré pour l'essentiel au budget 2025.